



Audax

Dimanche 25 août

« Partir ensemble, revenir ensemble », est la devise de l'Union des Audax Français. L'audax est une épreuve pédestre de régularité sur de longues distances à allure régulée. Cette épreuve partira de Magny-les-Hameaux le **dimanche 25 août pour 25 ou 12,5km.**



Marche d'endurance Audax

Brevet : 25 km

Premiers pas : 12,5 km



25 Août 2024



Départ : 8h00

Adresse :

Pôles Musical et Associatif Blaise Pascal
23 rue des écoles Jean Baudin
78114 Magny-les-Hameaux

Engagement : 5 € (ravitaillement compris, prévoir votre gobelet)

Contact et pré-inscription :

tsm.nathalie@gmail.com 06 31 08 01 74
maillotte.sp@wanadoo.fr 06 51 66 12 98
(inscription sur place dès 7h30)

Règlement : le brevet se déroule sous la bannière Audax, à l'allure de 6 km/h. Les participants restent sous cette bannière de manière libre et choisissent le parcours. C'est à l'initiative de l'organisateur et le parcours n'est pas fermé. Les participants sont tenus de se conformer au code de la route. Le port du baudrier est obligatoire et doit être visible comme d'habitude.

Imprimé par nos soins

Ne pas jeter sur la voie publique

Les marches d'endurance et les marches Audax® sont des épreuves pédestres de régularité sur de longues distances à allure régulée. Les brevets Audax pédestres sont les épreuves homologuées se déroulant sur des distances de 25, 50, 75, 100, 125, ou 150 km. Ils s'effectuent en groupe, sur route, chemin carrossable ou sentier, à une vitesse moyenne de 6 km/h.

Cette épreuve est organisée par l'association Trotte-sentiers Magnycois, la Fédération Française de randonnée des Yvelines et l'UAF.

Un peu d'histoire

Henri Desgrange, "père du Tour de France cycliste", pensait relancer le tourisme pédestre par une épreuve ne comportant pas de classement, mais ayant une valeur morale saine et sportive, dans le plus pur amateurisme, avec comme seul but, celui de fournir à chaque sportif le moyen d'exprimer sa valeur physique tout en pratiquant le tourisme au milieu de la nature.

La première sortie officielle des Audax eu lieu le 26 juin 1904 sur une distance de 100 km.

Coordonnées

Pôle Musical et Associatif Blaise Pascal
23 Rue des écoles Jean Baudin
78114
Magny-les-Hameaux
Infos pratiques

Départ 8 heures

Inscription sur place dès 7h30

Tarif 5 euros (ravitaillement compris, prévoir votre gobelet)

Règlement : le brevet (25 km) se déroule sur la forme d'Audax, à l'allure de 6k/h. les participants restent groupés derrière le capitaine de route et devant le serre-file. L'itinéraire n'est pas distribué et le parcours n'est pas fléché. Les participants sont tenus de se conformer au code de la route. Le port du baudrier est obligatoire et doit être visible devant comme derrière.

Contact

Contact et pré-inscription :

- tsm.nathalie@gmail.com 06 31 08 01 74
- maillotte.sg@wanadoo.fr 06 51 66 12 98